

COMPTE RENDU CAPN B

Mouvement général de mutations B du 1/9/2014

La CAPN du mouvement de mutations et de premières affectations des contrôleurs des finances publiques s'est achevée le mardi 8 juillet 2014 à 21h30

Le mouvement définitif a été publié par la direction générale sur Ulysse le 09 juillet en fin de matinée.

En 2014, trois mouvements sont prononcés :

- ▶ un en filière fiscale,
- ▶ un en filière gestion publique
- ▶ et un mouvement informatique unifié.

L'année 2014 est la seule année durant laquelle les mutations sont réalisées en 2 mouvements distincts pour les emplois administratifs.

En 2015, un mouvement unique sur emplois administratifs regroupera les deux filières et permettra ainsi à tous les agents de demander une affectation sur les métiers relevant de la sphère gestion publique et/ou de la sphère gestion fiscale.

Cependant, les promoteurs de l'ENFIP seront astreints à effectuer leur demande de 1ère affectation dans leur dominante.

En réaction au projet catastrophique du mouvement publié le 13 mai 2014 sur Ulysse, les représentants des personnels CGT, FO, CFDT et Solidaires ont rapidement formulé une demande d'audience auprès de la Direction Générale afin d'obtenir des réponses concrètes aux revendications formulées, notamment :

- ✓ le recrutement de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.
- ✓ l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement des concours commun B et C.
- ✓ la constitution d'un nouveau mouvement de mutation respectant les règles de mutations et répondant à la logique suivante : pour chaque emploi vacant demandé = une mutation

Les Organisations Syndicales avaient demandé à rencontrer le directeur des ressources humaines pour dénoncer ces différents problèmes, mais celui-ci n'a pas daigné nous recevoir.

La veille de la CAPN, sa seule proposition fut de proposer une rencontre avec son adjoint !

Devant la surdité de la direction générale face aux revendications exprimées, les élus CGT, CFDT et FO ont refusé de participer à cette parodie de dialogue social et ont collectivement décidé de boycotter la première convocation de la CAPN de mutations 05 juin 2014. (voir sur le site CGT, les différentes informations et tracts sur les actions menées :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12300> : coupures par département au projet.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12307> : vacances d'emplois par département au projet.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12322> : communiqué-pétition.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12362> : communiqué refus audience.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12369> : communiqué du 5 juin 2014.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12373> : lettre ouverte au directeur des RH.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12391> : déclaration liminaire CAPN du 10/06/2014.)

Montreuil, le 22 juillet 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.55.82.80.80

En 2014, le mouvement général de mutations B se caractérise par une situation des effectifs encore plus désastreuse que les années précédentes:

- ▶ Au moment de la sortie du projet du mouvement de mutations, la situation des effectifs (selon la DG) était la suivante : **479,80** postes vacants étaient annoncés en filière fiscale, **758,40** en gestion publique et **123.8** pour les personnels informaticiens, soit un total de **1 362 postes vacants**.
- ▶ Au moment des suites de la CAPN (soit 1 mois plus tard), ce sont **607,5** postes vacants annoncés en filière fiscale et **935,2** en gestion publique, soit un total de **1 542,7** contrôleurs-manquants dans les services, auxquels il faut ajouter les vacances d'emplois des postes d'informaticiennes que nous n'avons pas obtenues de la DG à ce stade !

Afin de gérer la pénurie, la direction générale a réparti ces postes vacants sur toutes les directions, aggravant encore plus la situation des directions les moins demandées avec des déficits allant de - 1 à - 95 contrôleurs selon les directions.

Or, dans un contexte où la catégorie C subit un déficit global de 2 370 agent-es, ces 1 542,7 postes laissés vacants vont générer encore plus de dysfonctionnements et de malaises dans les services.

Les difficultés pour les agent-es à accomplir leurs missions de service public ne font que s'accroître à mesure que leurs conditions de travail se dégradent!

De plus, ce sous-effectif récurrent empêche bon nombre de collègues d'obtenir une mutation !

Cette année, 6 541 demandes de mutations (3 971 en FF et 2 570 en GP) ont été déposées avec un taux de satisfaction affiché par l'administration, au projet, de 47,6 % en FF et 56,4% en GP. Cependant, ces statistiques sont pervers : en effet, la direction générale considère qu'un-e agent-e est réputé-e satisfait-e à partir du moment où elle/il obtient au moins un vœu de sa demande, même s'il s'agit du dernier vœu d'une très longue liste ! En suivant la même logique, la DG affiche un taux de satisfaction pour les stagiaires sortant de l'ENFiP de 100% alors que certaines sont affectées d'office !

Ce mouvement a aussi procédé à l'affectation de 1 265 promu-es par liste d'aptitude et concours interne spécial (709 FF et 556 GP) : 61 étaient affectées d'office au projet, et malgré les interventions des OS, 27 y restent au mouvement définitif !

Cette CAPN de mutations des cadres B s'est déroulée dans un climat particulièrement difficile pour plusieurs raisons :

- ▶ Alors qu'il y avait 3 mouvements de mutation et 2 filières à étudier et vérifier, le nombre de jours de préparation (dits de consultation) est resté quasiment le même que lorsqu'il n'y avait que 2 mouvements (administratif et informatique) et une seule filière (fiscale). Les élu-es CGT avaient pourtant dénoncé cette situation dès qu'ils avaient pris connaissance du calendrier des CAPN. Nous avons raison puisque la DG a dû ajouter 2 journées de CAPN de plus afin que les dossiers de mutations des agent-es puissent être évoqués!

(Voir sur le site :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12412> : communiqué des élu-es CGT)

- ▶ Malgré des bras de fer incessants avec l'administration pour obtenir des réponses immédiates sur la prise en compte des situations difficiles que vivent certains agent-es, comme la prise en compte d'extension de vœux, d'annulations de mutation ou de demandes de mutation tardives, la DG n'a pas daigné nous donner une seule réponse pendant la tenue des débats de la CAPN !

Ce n'est qu'à force d'insistance acharnée que, finalement, la direction générale a accepté de nous communiquer ses analyses avant les « suites » préalable à la communication du mouvement définitif. Ce, afin que nous puissions ré-intervenir, le cas échéant, auprès des agent-es concerné-es par des situations particulières nécessitant, par exemple, des justificatifs spécifiques.

Lors de la CAP des « suites » le 08 juillet, les élu-es CGT ont déploré plusieurs points (voir déclaration CAP du mouvement définitif sur le site) :

- ✓ aucun mouvement interne n'a été effectué ! L'administration a reconnu que c'est par manque de temps qu'elle n'a pu réaliser ces mouvements. C'est bien ce que la CGT n'a cessé de dénoncer tout au long de la durée de la CAPN !
- ✓ les extensions de vœux ont été rarement accordées, notamment pour des collègues affectés d'office. Pourtant, ces vœux supplémentaires étaient effectués sur des départements ouverts où il restait de nombreux postes vacants. Cette situation est inédite car auparavant, les vœux complémentaires de ces collègues étaient examinés.
- ✓ des rapprochements familiaux tardifs ont été trop souvent refusés à des collègues au motif qu'ils auraient pu les faire au moment du dépôt de leur mutation.

La direction générale n'a pas voulu entendre que les agent-es de la DGFIP ne maîtrisaient pas forcément l'ensemble des règles de mutations et leurs subtilités, notamment les collègues de la gestion publique.

C'est encore plus vrai quand ils doivent rédiger leur demande de mutation dans l'urgence ! (pour les contrôleurs-issus du concours interne spécial notamment).

- ✓ des rapprochements de conjoint-es tardifs (il s'agit de cas où la/le conjoint-e n'avait pas connaissance de son changement de résidence au moment du dépôt des mutations) ont été refusés sans aucun motif.

Les représentant-es des personnels CGT ont vivement dénoncé cette situation à plusieurs reprises mais la direction générale est restée inflexible face à ces situations délicates, ce qui aura pour conséquence d'obliger ces collègues à supporter les frais d'une double résidence durant au minimum 6 mois (de septembre à mars !).

La CGT Finances Publiques a évoqué tous les dossiers de mutations qui lui avaient été confiés et n'a eu de cesse de défendre les personnels au regard des règles de mutation existantes. La CGT Finances Publiques a dénoncé, en séance, l'attitude de la DG et son laxisme pour les conditions de vie et de travail des personnels.

Par ailleurs, cette année est aussi celle du premier mouvement unifié des B: **le mouvement informatique**. Si nous ne pouvons que nous réjouir de l'affranchissement du fardeau des filières, revendiqué par la CGT depuis plusieurs années, force est de constater qu'il reste encore des progrès à faire en terme d'information et de transparence ! En effet, malgré notre demande de connaître, dès l'étape du projet de mouvement de mutations, les vacances de

postes informatiques par qualification (les vœux informatiques portent sur « RAN - qualification » et non « RAN - mission/structure » comme pour les vœux administratifs), nous avons dû nous contenter de vacances « globales », compliquant considérablement nos travaux. En effet, il est difficile de déterminer si un-e agent-e est ou non « bon-ne candidat-e » sans savoir s'il y a une « chaise » pour l'accueillir...

Par ailleurs, en l'absence de statistiques communiquées lors du mouvement définitif, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'étendue des vacances d'emploi informatiques à l'issue de celui-ci. Les choix opérés par la sous-direction F-Sup quant aux emplois à pourvoir et à ceux à laisser vacants sont plus que discutables au regard des missions exercées, et s'apparentent simplement à une gestion de la pénurie. Nous serons donc particulièrement attentifs lors des prochains GT « règles de gestion » à ce que cette situation ne perdure pas, afin que les représentant-es des personnels puissent pleinement jouer leur rôle lors des CAPN.

Au final, ce sont un peu plus de 1050 mutations supplémentaires, toutes filières confondues, qui ont été prononcées pendant les suites de la CAPN le 8 juillet 2014, laissant la majorité des départements en sous effectif. (Voir sur le site CGT les cartes de France par filière des coupures et des vacances d'emplois :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12-458>)

Toutes les organisations syndicales ont voté contre ce mouvement !

Pour la CGT, ce vote est motivé par la situation catastrophique des effectifs, résultante de la mauvaise gestion de l'administration et des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement sous couvert de crise !

Nous dénonçons également la surdité de la Direction générale face aux revendications portées avec force par les représentant-es des personnels de la CGT Finances Publiques.